



J'ai le plaisir de vous présenter le nouveau support de communication commun à l'ensemble du réseau de la sécurité routière en Dordogne : le Fil-Info de la sécurité routière 24.

Cette publication bimestrielle sera volontairement synthétique – un recto-verso – et se veut opérationnelle. Destinée aux référents sécurité routière (services de l'État, mairie) et aux IDSR, elle doit vous aider dans votre travail quotidien en vous permettant d'accéder rapidement à l'ensemble des informations qui font l'actualité de la Sécurité Routière, tant au niveau du département qu'au niveau national.

Le Fil-Info présentera ainsi les principaux chiffres de l'accidentalité au cours des deux derniers mois écoulés, les actions de sécurité routière mises en place ainsi qu'une mise au point sur une actualité locale et/ou nationale (évolution de la réglementation routière, des démarches usagers ou encore nouveaux thèmes de sensibilisation et prévention).

Parce que dans la lutte contre l'insécurité routière, nous devons tous être mobilisés et que la première des actions est de sensibiliser chaque conducteur aux dangers de la route.

Bilan de l'accidentalité sur la période juillet-août

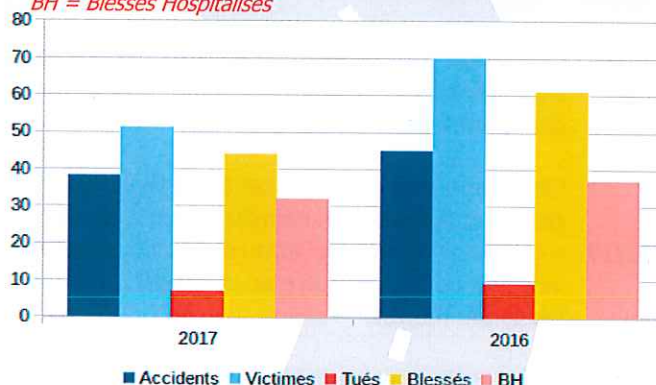
La Préfète

Le **bilan** de l'accidentalité des mois de juillet-août est **positif** si on le compare aux chiffres de l'année dernière. En effet pendant les grandes vacances 2017, le nombre d'accidents a diminué de **15,6 %** et le nombre de victimes a baissé de **27,1 %** par rapport à 2016.

Ces chiffres restent élevés relativement aux autres départements, et nous invite à renforcer les actions de prévention routière en cette seconde partie d'année.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES	Juillet et Août			
	2017	2016	Différence	Evolution
Accidents	38	45	-7	-15,6%
Victimes	51	70	-19	-27,1%
Tués	7	9	-2	-22,2%
Blessés	44	61	-17	-27,9%
BH	32	37	-5	-13,5%

BH = Blessés Hospitalisés



Les actions de la Sécurité Routière



Stand Sécurité Routière lors du Tour de France

Sur la période estivale :

- **10-11 juillet 2017, Tour de France** : opérations de sensibilisation du public aux dangers de la route et transmission de messages de prévention. (Mission Sécurité Routière [MSR], IDSR)
- **20 juillet 2017, boîte de nuit « La Suite » à Périgueux** : action SAM (MSR, IDSR)
- **22 juillet 2017, Foire aux vins de Sigoulès** (MSR, IDSR)

- **6 août 2017, Fête du couteau de Nontron** (MSR, IDSR)

- **26 août 2017, Fête de l'Amicale des sapeurs pompiers d'Excideuil** (MSR, IDSR)

Depuis la rentrée :

- **9 septembre 2017, Journée Prévention Auchan Marsac** (MSR, gendarmerie, IDSR)

- **11 octobre 2017, CH de Vauclaire**, patients de l'Hôpital de jour (MSR, Gendarmerie, IDSR)

- **13-14 octobre 2017, Saint-Martial-de-Valette** : 2^{ème} édition du rallye seniors (MSR, Gendarmerie, IDSR, partenaires associatifs, opticiens, auto-écoles)

Continuum éducatif :

- 10 octobre 2017, Lycée Léonard de Vinci à Périgueux, élèves de 2^{nde}

- 17 octobre, 2017, Collège de La Coquille, élèves de 3^e

- 17 et 25 octobre 2017, Lycée de Thiviers, élèves de 1^{ère} (MSR, Gendarmerie, IDSR)



Stand Sécurité Routière lors de la fête du couteau de Nontron



Atelier prévention du risque alcool/stupéfiants lors du rallye senior

Focus-actu : nouvelles réglementations en 2017

Entrée en vigueur	Disposition	Pénalités encourues			
		Nombre de points retirés	Contravention		
			3 ^{ème} classe	4 ^{ème} classe	Rappel
20/11/16 (pour rappel)	Obligation pour tout conducteur ou passager de motocyclettes, tricycles à moteur, quadricycles à moteur ou cyclomoteurs de porter des gants conformes	1	X		Amendes forfaitaires de 3^{ème} classe
01/01/17	Obligation pour les représentants légaux d' indiquer l'identité des personnes qui conduisaient un véhicule lors d'infractions relevées sans interpellation du conducteur et commises avec un véhicule dont le titulaire du certificat d'immatriculation est une personne morale	-		X	- minorée : 45€ - simple : 68€ - majorée : 180€
01/01/17	Respect du taux minimal de transparence de 70 % des vitres avant des véhicules	3		X	Amendes forfaitaires de 4^{ème} classe
22/03/17	Port du casque obligatoire pour les cycliste âgés de moins de 12 ans , qu'ils soient passagers ou conducteurs	-		X	- minorée : 90€ - simple : 135€
01/07/17	Réglementation de la dimension des plaques d'immatriculation des motos, cyclos, tricycles et quads (210 x 130 mm)	-		X	- majorée : 375€

Pour plus d'informations sur la réglementation routière :

www.securite-routiere.gouv.fr/connaitre-les-regles/reglementation-et-sanctions/